

Le projet de mise en eau du chenal aboutit

Barneville-Carteret — Imaginé par la municipalité et porté par le Département, ce chantier permettra d'obtenir un plan d'eau permanent de 13 ha pour développer les activités nautiques.

Trois questions à...

Pierre Géhanne, maire.

Ce projet de mise en eau du chenal remonte à combien de temps ?

Ce chantier est l'aboutissement de plusieurs années de réflexion et de démarches administratives. On a commencé fin 2013, avant même mon élection puisque c'était l'un de nos projets municipaux. Cet aménagement portuaire correspond à un besoin économique. Actuellement, suivant la catégorie du bateau, on a entre dix ans et quatorze ans d'attente pour obtenir une place dans le bassin à flot.

Cette mise en eau de la zone d'échouage et d'une partie du chenal va considérablement réduire la liste d'attente, même si on enregistre de nouvelles inscriptions depuis le lancement de ce chantier. Le port sera plein dès son ouverture et sa rentabilité assurée rapidement.

Un atout supplémentaire pour la station ?

Il y a un réel intérêt économique, d'autant que ce chantier, réalisé sous maîtrise d'ouvrage du Département, va coûter 6,2 millions d'euros (contre 23 millions d'euros pour l'ancien projet d'extension, de 400 anneaux, invalidé par le tribunal administratif le 29 avril 2008).

Marc Lefèvre l'a dit et répété lors de sa récente visite : il ne faudra surtout pas prendre ce chantier de Barneville-Carteret comme référence, parce



Non-candidat à sa succession, Pierre Géhanne suit avec intérêt le chantier phare de son unique mandature. | PHOTO: OUESTFRANCE

qu'on n'arrivera jamais à faire aussi peu cher ailleurs, rapporté à l'anneau. Le nombre d'anneaux passera de 360 à environ 700. Bien sûr, certains diront qu'il faut garder Barneville-Carteret comme autrefois. Mais je constate qu'à tous les niveaux, ce projet a toujours été voté à l'unanimité. C'est quand même un signe !

Une façon aussi de mettre

à flot le pôle nautique ?

Absolument. Cet outil a été construit par l'ancienne communauté de communes, pour un coût de trois millions d'euros. Ce serait bien qu'il puisse servir un peu. On a le club d'aviron, qui fonctionne de façon assez exceptionnelle. Pour la voile, on voit bien qu'il faut développer d'autres pratiques, d'autres activités nautiques comme du paddle et autres. Tout évolue

et il faut sans cesse se réinventer. Actuellement, le pôle nautique est à sec à chaque marée basse. À l'issue de ce chantier, il bordera un plan d'eau permanent de 13 ha. Cet aménagement du port est également indispensable pour les professionnels du nautisme, qui manquent de place.